

Instructions pour l'installation de l'affût B-1

Remarque : il est préférable que l'affût soit au sol.

ÉTAPE 1 : En cas d'utilisation avec les supports doubles L-200 et L-220, fixez-les au support à l'aide des supports fournis, comme indiqué sur l'illustration 1. En cas d'utilisation avec les supports simples L-100 et L-110, positionnez le collier comme indiqué sur l'illustration 2.



(Illustration 1) (Illustration 2)

L'affût doit maintenant être positionné comme indiqué sur l'illustration 3.



(Illustration 3) (Illustration 4)

ÉTAPE 2 : Ouvrez maintenant la vitre arrière et fixez la sangle autour de l'arbre pour maintenir l'affût sur l'arbre, comme indiqué dans l'illustration 4.

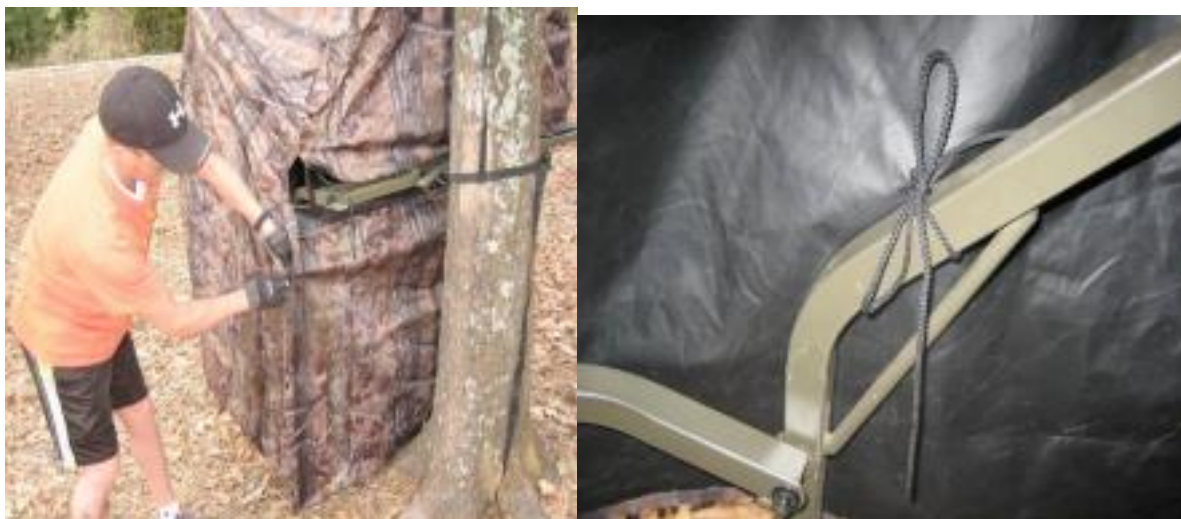
ÉTAPE 5 : Vous pouvez maintenant tirer l'affût vers le bas et le positionner sur le support comme



indiqué dans les illustrations 5 et 6.

(Illustration 5) (Illustration 6)

ÉTAPE 6 : Tirez le panneau arrière autour de l'arrière du mirador et enclenchez les quatre boutons-pression comme indiqué sur l'illustration 7.



(Illustration 7) (Illustration 8)

ÉTAPE 7 : Regardez maintenant à l'intérieur de l'affût et attachez toutes les ficelles à leurs tubes correspondants, comme le montre l'illustration 8. Il se peut que vous deviez positionner le rail de tir pour qu'il corresponde à la couture de l'affût.

Si vous avez des problèmes ou des questions, appelez-nous.

Garantie

Les miradors/accessoires Millennium Outdoors bénéficient d'une garantie limitée de 3 ans contre les défauts de matériaux ou de fabrication. Cette garantie ne s'applique qu'au premier propriétaire et ne couvre pas les dommages causés par l'usure normale, les modifications, le mauvais usage, l'abus ou l'utilisation contraire aux spécifications ou aux instructions de Millennium Outdoors. La seule obligation de Millennium Outdoors, et votre recours exclusif, seront le remplacement ou la réparation de la pièce défectueuse, à notre discrétion. Le fini Power Coat, le tissu du siège ou la sangle ne sont pas couverts par cette garantie. Millennium Outdoors n'offre aucune autre garantie explicite ou implicite.

Millennium Outdoors n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects pouvant résulter d'un défaut d'un produit Millennium Outdoors. Pour mettre en force cette garantie, remplissez et signez les informations de garantie ci-dessous et envoyez-les à Millennium Outdoors, 201 Fairmont Plaza Pearl, MS 39208.

Nous vous remercions d'avoir acheté le mirador/accessoire Millennium de Millennium Outdoors ; si vous l'utilisez et l'entretenez correctement, il vous procurera de nombreuses années de chasse sûre et agréable.

Bonne chasse Millennium

Outdoors, LLC

Couper ici et envoyer

J'ai lu les instructions qui accompagnent mon mirador Millennium de Millennium Outdoors, LLC et je les comprends parfaitement. J'accepte d'utiliser mon mirador Millennium correctement et de porter mon système antichute conforme aux normes reconnues par la TMA en tout temps. J'accepte de rester attaché à l'arbre à partir du moment où je quitte le sol jusqu'au moment où je reviens lorsque j'utilise mon mirador Millennium ou mon grimpeur à bâton. Je comprends que je suis responsable de ma propre sécurité. Je sais que je peux appeler ou envoyer un courriel à Millennium Outdoors au 601-932-5832 ou à info@millenniumstands.com si j'ai des questions. Veuillez mettre en force ma garantie.

Nom

Adresse

Modèle de mirador

Âge

Signature

Téléphone

Courriel

Lieu d'achat

Date d'achat

Modèle

